

**Dans votre revue de presse de cette semaine...**

*C'est entouré de trois ministres, EN – déléguée à l'Enseignement et Formation professionnels – Travail, que le président de la République a orchestré son annonce de réformer le LP, assurément inspiré par Machiavel et son concept de vertu. Un LP promu, pour l'occasion, « cause nationale » afin de remédier à l'échec d'un « système mal fichu ». Allô maman bobo ? Cette annonce, relayée par l'ensemble des médias (sauf le JT de France 2 plus absorbé par le couronnement du nouveau monarque britannique), appelle à la fois attentes et réserves. Promouvoir l'étendue des possibilités de réussite d'un cursus en LP, certes, mais pas n'importe comment. Une formation générale solide et une ouverture culturelle doivent contribuer à la construction d'un citoyen et actif à la « tête bien faite » et ainsi favoriser la valorisation des parcours en LP dans toute la complexité des profils du public accueilli. A suivre...*

➤ **MARIANNE /**

**Article 1 :** Réforme du LP : "Nous sommes devenus le réceptacle de toutes les difficultés", 04/05/23 .....p.2

➤ **SUD RADIO/**

**Article 2 :** Macron débloque un milliard d'euros pour le LP, une "cause nationale", 04/05/23.....p.3

➤ **BFMTV /**

**Article 3 :** E. Macron dévoile son plan pour le LP, "une cause nationale", 04/05/23.....p.3

➤ **FRANCEINFO /**

**Article 4 :** 12/14, 04/05/23.....p.3

**Article 5 :** Retraites : 30 000 enseignants lésés ?, 03/05/23 .....p.3

➤ **FRANCEINFO /**

**Article 6 :** Les syndicats soulignent des avancées mais contestent le rapprochement..., 05/05/23 ....p.4

➤ **LIBÉRATION /**

**Article 7 :** E. Macron attendu sur sa critiquée réforme de l'enseignement professionnel..., 03/05/23 .....p.4

➤ **LES ÉCHOS /**

**Article 8 :** Comment E. Macron veut rapprocher les LP des entreprises, 04/05/23 .....p.5

➤ **PUBLIC SÉNAT /**

**Article 9 :** LP : une réforme inflammable pour tourner la page des retraites, 04/05/23.....p.6

➤ **TOUTEDUC /**

**Article 10 :** Nouveau calendrier pour le "bac pro" : la réaction indignée du SNETAA, qui accepte de négocier avec P. Ndiaye, pas avec C. Grandjean, 09/05/23 .....p.7

**Article 11 :** Enseign. Pro. : les réactions syndicales aux annonces d'E. Macron, 05/05/23 .....p.7

**Article 12 :** Les ministères apportent des précisions aux annonces d'E. Macron, 04/05/23.....p.8

**Article 13 :** Contrat engagement jeune : une dynamique incontestable et des interrogations, 08/05/2.....p.8

➤ **LE MONDE /**

**Article 14 :** E. Macron détaille une réforme du LP tournée vers l'emploi, 04/05/23 .....p.9

➤ **VOUSNOUSILS /**

**Article 15 :** « Les PLP qui verront leur discipline disparaître pourront devenir PE ! », 05/05/23.....p.9

➤ **LA VOIX DU NORD /**

**Article 16 :** LP : E. Macron décrète la réforme «cause nationale», 04/05/23 .....p.10

➤ **OUEST-FRANCE /**

**Article 17 :** E. Macron à Saintes : malgré l'arrêté préfectoral, des centaines de manifestants..., 04/05/23..... p.10

➤ **ACTEURS PUBLICS /**

**Article 18 :** Statut de la fonction publique : un facteur d'inquiétude pour les jeunes..., 04/05/23 ..... p.11

➤ **PARUTIONS STATISTIQUES** ..... **p.11**

➤ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SNETAA**..... **p.12**



## **Article 1 : Réforme du LP : "Nous sommes devenus le réceptacle de toutes les difficultés", 04/05/23**

Pour autant, cette réforme sera-t-elle suffisante pour redorer le blason de ces établissements ? **Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO** préfère rester prudent. Selon lui, « *tout dépendra* » de la manière dont le texte va être appliqué sur le terrain.

**Marianne : A la rentrée prochaine, E. Macron a annoncé que tous les collégiens, dès la classe de 5e, bénéficieront d' « un temps dédié à la découverte des métiers ». Autrement dit, des enseignants de LP interviendront dans les collèges pour présenter certaines professions. Cette mesure sera-t-elle suffisante pour lutter contre ce que vous appelez « l'orientation subie » ?**

**Pascal Vivier :** Si on permet aux lycéens de découvrir les entreprises très tôt et sans barrière d'orientation, cela peut leur permettre de découvrir une appétence et des compétences pour ces métiers. C'est en effet une des solutions au long cours pour réduire l'orientation subie, qui consiste, pour un élève de 3e qui n'a pas la moyenne à la fin du collège, à être automatiquement dirigé vers un LP. Mais elle ne sera suffisante que si elle est accompagnée d'un enseignement solide, permettant aux collégiens d'acquérir un socle scolaire minimum – à savoir « bien lire, bien écrire, bien compter et respecter autrui » – avant d'intégrer le niveau supérieur. Actuellement, mes élèves n'ont pas ce socle et on estime que 40 % des jeunes qui arrivent en LP sont illettrés.

### **Quelles conséquences sur le ressenti de ces lycéens ?**

Persiste une forme de dévalorisation, de sentiment d'infériorité, aussi bien chez les élèves que chez les professeurs. Pour ces derniers, s'ils enseignent en LP, c'est parce qu'ils n'ont pas obtenu le CAPES. Quant aux élèves, ils savent que s'ils sont là, c'est qu'ils étaient en échec au collège. Mais il faut lutter contre ce ressenti, et leur faire comprendre qu'on peut s'en sortir tout aussi bien – voire mieux – en étant plombier ou coiffeur.

**Dans l'objectif de revaloriser le cursus et de favoriser l'embauche des futurs bacheliers, la durée des stages augmentera de 50 % en terminale pour ceux qui souhaitent « entrer dans la vie active après le bac ». En revanche, les lycéens qui désirent poursuivre leurs études bénéficieront de quatre semaines de cours supplémentaires pour préparer leur entrée en BTS, soit 26 semaines au total au cours de leurs trois années d'études. Une bonne nouvelle ?**

Pourquoi leur attribuer davantage de semaines de stages quand il leur faudrait plus de semaines d'école ? Globalement, les chefs d'entreprise me disent que les élèves ne manquent pas de professionnalisme, mais ils sont mal sociabilisés, souvent en retard, et présentent des difficultés à écrire et à accepter l'autorité. Je le dis et le répète : il y a une base minimale scolaire que ces jeunes n'ont pas.

Par ailleurs, cela fait dix ans qu'on réclame des places supplémentaires en BTS dédiées aux bacheliers pro., et qu'on ne les obtient pas. E. Macron oublie de préciser que 70 % de ces élèves s'inscrivent sur Parcoursup, mais n'arrivent jamais à leurs fins, faute de places. C'est le système qui se marche sur la tête et qui ne leur permet pas d'arriver aux études supérieures. Alors, entre deux élèves qui ont les mêmes ambitions, comment faire le tri ? J'annonce une organisation chaotique en classe de Tale.

**Toujours dans l'optique de promouvoir les métiers à débouchés, le chef de l'État a annoncé un chamboulement de la carte des filières. Certaines vont être supprimées, d'autres vont être créés, en fonction des besoins dans chaque zone. Quelles seront les filières concernées ?**

Une habitude persiste à l'ÉN : quand on ferme une formation, on ne la remplace pas. Le tertiaire est pointé du doigt car il ne serait pas un secteur à débouchés pour les lycéens. Or, il faut savoir qu'actuellement, 60 % des LP sont dédiés au tertiaire. Mais il ne faut pas supprimer l'entièreté de la filière et ainsi parce qu'elle demeure un vivier de recrutement important pour les élèves en BTS et licences professionnelles. L'hôtellerie, par ailleurs, est une des filières qui recrute le plus mais trois

ans après l'obtention de leur diplôme, 70 % des bacheliers ne travaillent plus dans le secteur parce que ce sont des métiers trop difficiles. Restent alors le bâtiment, la production, et globalement tous les métiers manuels.

### **Seulement 13 % des filles s'orientent vers ce genre de secteur. Doit-on craindre de nouvelles inégalités femme-homme, dès le lycée ?**

Je le dis sans scrupule : de toute façon, aujourd'hui, l'école discrimine les filles, qui sont systématiquement orientées vers tertiaire et les métiers du soin. Mais les femmes ne sont pas les seules à souffrir de ces inégalités. 75 % des jeunes issus de l'immigration subsaharienne inscrits en France atterrissent en lycée pro. Même constat pour les élèves en situation de handicap, qui sont à 75 % dirigés vers un établissement professionnel. Parce qu'on sait faire avec les cas complexes, que nos enseignants adoptent une autre pédagogie... Nous sommes devenus le réceptacle de toutes les difficultés. Si on veut lutter contre ces discriminations, il faut donner à chacun une chance et, dès le collège, un socle scolaire minimum pour qu'ils s'intègrent aussi bien dans le monde du travail que dans la société.



### **Article 2 : [Macron débloque un milliard d'euros pour le LP, une "cause nationale"](#), 04/05/23**

Faire des LP une "cause nationale". E. Macron a présenté jeudi sa réforme, financée à hauteur d'un milliard d'euros supplémentaires par an, lors d'un déplacement en Charente-Maritime où les opposants à la loi sur les retraites ont à nouveau tenté de se faire entendre.

(...) Le président n'a "pas stigmatisé le LP comme étant la cause du problème", s'est félicité le **secrétaire général du Snetaa-FO (majoritaire), Pascal Vivier**, se disant "plus **mitigé sur la refonte de la carte des formations**". (...)



### **Article 3 : [E. Macron dévoile son plan pour le LP, "une cause nationale"](#), 04/05/23**

**Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO**, est invité en direct sur BFM TV pour réagir aux annonces d'Emmanuel Macron sur la réforme de la voie professionnelle. Replay du direct de BFM TV le jeudi 04 mai 2023 à 14h.



### **franceinfo:**

### **Article 4 : [12/14, 04/05/23](#)**



**Pascal Vivier** s'exprime sur la réforme de la voie professionnelle sur France Info

### **Article 5 : [Retraites : 30 000 enseignants lésés ?](#), 03/05/23**

Pour pallier la pénurie d'enseignants au début des années 1990, Lionel Jospin, alors ministre de l'EN, lance une réforme alléchante : proposer aux étudiants qui s'engageraient à passer les concours de l'enseignement une allocation mensuelle qui comptera de surcroît pour leur retraite. Sauf qu'une erreur dans le décret d'application de la loi prive aujourd'hui des milliers d'enseignants de ces trimestres. (...)



## **Article 6 : Réforme du LP : les syndicats soulignent des avancées mais contestent le rapprochement avec les entreprises, 05/05/23**

**Pour le Snetaa-FO**, qui s'exprime sur la réforme de la voie pro annoncée par E. Macron le 4 mai 2023, "la gratification est une bonne chose pour les élèves". (...)

"La gratification est une bonne chose pour l'estime des élèves" (SNETAA-FO)

Pour Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO contacté par AEF info, la "première surprise" a d'abord été le "discours volontariste" du président. Un discours qu'il estime "excellent, plutôt positif, et qui n'a pas stigmatisé les PLP". Et d'ajouter : "Qui peut être contre un discours qui affirme qu'une formation qui ne mène ni à l'enseignement supérieur, ni à l'emploi, doit fermer ?". Mais le Snetaa attend tout de même de voir "comment cette réforme sera mise en musique".

Deuxième "surprise" pour le syndicat : la gratification annoncée pour tous les niveaux. "C'est une très bonne chose pour l'estime des élèves, même si cela ne résoudra pas le problème du décrochage scolaire", estime-t-il.

**En revanche, la réorganisation de la terminale lui semble "impossible", par rapport au calendrier de Parcoursup : "Plus de 70 % de nos bacheliers professionnels participent à Parcoursup et veulent poursuivre dans l'enseignement supérieur".**

Autre interrogation, concernant la création d'un bureau des entreprises : **"Que deviendra le DDFPT, qui assure actuellement dans LP le lien avec les entreprises ou la gestion des stages ?" De même, Pascal Vivier s'inquiète pour la reconversion des enseignants visés par la fermeture de filières** : "La fermeture de la moitié des formations GA nous a laissé un très mauvais souvenir. Seuls 850 enseignants devaient être formés, pourtant cela a été un échec. Il faut avoir les moyens de cette reconversion".

Il est toutefois d'accord avec la révision de la carte des formations, tout en s'interrogeant sur ce **que deviendra le Créfop** (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), "qui se réunit déjà trois fois par an pour ajuster la carte". Mais **encore faudra-t-il "mettre les moyens pour ouvrir des formations, quand d'autres seront fermées"**. (...)



## **Article 7 : E. Macron attendu sur sa critiquée réforme de l'enseignement professionnel lors de son déplacement à Saintes ce jeudi, 03/05/23**

(...) Après huit mois d'attente, E. Macron doit dévoiler ce jeudi 4 mai, lors d'un déplacement dans un lycée de Saintes (Charente-Maritime), le contenu de la réforme de la voie professionnelle, qui **concerne 621 000 élèves, soit plus d'un tiers des lycéens**. Le chef de l'Etat sera **accompagné des ministres P. Ndiaye (EN) et C. Grandjean (Enseignement professionnel)**, mais aussi, et ce n'est pas anodin, **de celui du Travail, O. Dussopt**, ce qui ne fait qu'accroître les craintes des syndicats enseignants de voir le monde de l'entreprise grignoter les LP, au détriment des enseignements. **E. Macron et la Première ministre, E. Borne, ont d'ailleurs dernièrement évoqué la réforme des LP dans le gros chantier travail et non pas dans celui de l'éducation**. Sans compter que le poste de C. Grandjean est placé sous la double tutelle des ministères du Travail et de l'Education.

Que mijote donc le gouvernement pour la voie professionnelle ? Objectif affiché, en faire une «*filière d'excellence*», assure l'Elysée qui entend se concentrer sur **trois grands axes** : «*la lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement des jeunes dans l'insertion professionnelle et la reconnaissance de l'engagement des enseignants*». Pour lutter contre le décrochage scolaire (deux lycéens sur trois en situation de décrochage sont issus du LP), l'Elysée se montre encore très flou en précisant simplement faire en sorte que la voie pro soit choisie par les élèves et non plus subie.

## Carte des formations révisée

Sur l'accompagnement des jeunes dans l'insertion professionnelle, le gouvernement se montre en revanche un peu plus précis avant les annonces de ce jeudi. Le but est clair : **«Il faut que les formations collent au mieux aux besoins en emploi au plus près du terrain»**, explique une source élyséenne. Autrement dit, les formations des 2 100 LP de France devront être **le plus en adéquation possible avec les besoins «à moyen et à court termes» des entreprises locales**. Conséquence, la carte des formations sera révisée **«de façon plus ferme»** avec la **création et la suppression de filières**. Charge aux **«acteurs de terrain d'apprécier au mieux les filières en difficulté»**, assure l'Elysée, qui a depuis le début dans le collimateur celles du tertiaire (accueil, vente, commerce). **«Elles ne sont pas insérantes au niveau du bac mais au niveau du BTS, à bac +2 et bac +3, corrige Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel. Il ne faut pas casser ce vivier de jeunes qui demande à aller dans l'enseignement supérieur.»** (...)

## Les Echos

### **Article 8 : Comment E. Macron veut rapprocher les LP des entreprises, 04/05/23**

E. Macron avait promis d'en faire **« un immense chantier »**. Le chef de l'Etat s'est rendu jeudi à Saintes, en Charente-Maritime, pour dévoiler sa réforme des LP. Au lycée Palissy, où il a tenté, une nouvelle fois, de tourner la page de la réforme des retraites, le chef de l'Etat a défendu **« une cause nationale »** car, **« sur 100 élèves qui entrent en seconde professionnelle, un tiers décroche »**.

Pendant la présidentielle, il avait dit **vouloir « un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises » et des lycéens professionnels « rémunérés [...] comme le sont les apprentis »**. Ces deux points font partie des annonces, mais **l'exécutif** a reculé en janvier sur l'augmentation de 50 % de la durée des stages pour tous.

Seuls les élèves de terminale qui se destinent à un emploi après le bac verront leurs périodes de stage augmenter. **Ceux qui poursuivront leurs études auront quatre semaines de cours supplémentaires**. La terminale devient une année **« sur mesure »**. Pour ceux qui poursuivent après leurs études, E. Macron veut développer les formations à bac+1 (FCIL). Les entreprises n'ont parfois **« pas besoin [qu'un jeune] aille faire trois ou quatre ans »** d'enseignement supérieur, a-t-il justifié.

### **Des stages payés à partir de septembre**

Pour porter ce rapprochement avec les entreprises, les **professeurs se verront proposer un « pacte » qui leur permettra d'être payés plus pour des missions nouvelles**. **« Les enseignants volontaires deviendront l'interface entre les lycées, les entreprises et les partenaires du service public de l'emploi »**, selon le chef de l'Etat.

Au programme : **des remplacements de courte durée, la coordination de la réflexion sur l'évolution de la carte des formations dans chaque établissement, l'accompagnement des élèves vers l'emploi ou l'enseignement supérieur**. Plusieurs syndicats y voient **« du mépris »** et réclament la reconnaissance des missions déjà effectuées.

**« Chaque professeur engagé et volontaire pourra avoir 7.500 euros brut annuels supplémentaires »**, vante E. Macron, qui a annoncé 1 milliard d'euros par an pour cette réforme. Soit 4 milliards au total pour l'éducation avec **les annonces récentes sur les salaires enseignants**, souligne-t-on dans l'entourage du ministre de l'Education, Pap Ndiaye.

A partir de septembre, l'Etat paiera les stages aux élèves, à raison de 50 euros par semaine (en classe de seconde et en première année de CAP), 75 euros (en classe de première et en deuxième année de CAP) ou 100 euros (en terminale). **Cela « favorisera leur estime de soi », salue le Snetaa-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel, (...).**

**Les filières « ni ni » seront fermées**

Pour atteindre « 100 % d'insertion professionnelle », des filières seront fermées et d'autres ouvertes - au nombre de 80 en septembre (maçon, chauffeur de bus, manager en hôtellerie-restauration, etc.). Les formations du commerce, de la vente et des métiers de la mode seront les premières à fermer. Ces fermetures se décideront au niveau local, comme aujourd'hui, mais « dans une logique d'insertion et non plus comptable » promet-on au ministère, où l'on assure que la reconversion des professeurs concernés ne sera pas un vain mot. **Quand une formation « ni ni » ne débouche ni sur l'emploi ni sur un bon taux d'accès à l'enseignement supérieur, « il ne faut pas la garder », a insisté E. Macron.**

« Peut-on continuer à inscrire chaque année 7.200 élèves de terminale en bac pro relation client usager, alors que 3.200 d'entre eux n'auront ni diplôme ni débouché ? » interrogeait-il, en souhaitant « que chacun puisse trouver un bon métier ». A cet effet, à partir d'avril 2024, les taux d'insertion et de poursuite d'études par filière et par établissement seront affichés sur la plateforme d'affectation des élèves, Affelnet. Des cartes des métiers (ceux en tension et ceux en devenir) seront mises en place. Les entreprises saluent une meilleure adéquation à leurs besoins de recrutement, tandis que **le Snetaa-FO redoute « l'adéquationnisme » et cite le cas de jeunes formés à la chaudronnerie en région Centre qui cherchent ensuite un emploi en Île-de-France.** L'Elysée a aussi fixé un **objectif « zéro décrochage »**. Avec du soutien en petits groupes en première année de LP. Mais **les élèves qui décrocheront dès le premier trimestre pourront aussi être poussés en cours d'année vers la sortie, pour rejoindre des écoles de la deuxième chance ou des établissements pour l'insertion dans l'emploi (Epidé).**

- ➔ **A lire aussi :** *France Info*, « Réforme du LP : ce qu'il faut retenir des annonces d'E. Macron », 04/05/23 ; *France Inter*, « Réforme des LP : les lycéens stagiaires seront rémunérés entre 50 et 100 euros par semaine de stage », 04/05/23 ; *L'Obs*, « Indemnisation des stages, un milliard d'euros supplémentaires par an... ce qu'a annoncé Macron pour les LP », 04/05/23

**PUBLIC  
SENAT**

### **Article 9 : LP : une réforme inflammable pour tourner la page des retraites, 04/05/23**

(...) « Je n'ai aucun mal à dire que le discours du président était plutôt bon. Je suis très surpris, je l'ai trouvé volontariste, avec des objectifs sur lesquels on peut tous se retrouver », nuance de son côté **Pascal Vivier, le secrétaire général du SNETAA-FO, syndicat historique de l'enseignement professionnel.** « Mais après les longs mois durant lesquels on a eu à combattre les provocations de Carole Grandjean, **je reste assez dubitatif et très vigilant. J'attends de voir la mise en musique.** » Ce syndicaliste conserve aussi ses points de désaccord, notamment sur l'organisation de l'année de terminale et l'adéquationnisme : « **Je ne connais aucune entreprise capable de nous dire précisément, à 3 ou 5 ans d'avance, le type de métiers dont elle aura besoin** », relève-t-il.

(...) « Evidemment, présenter une réforme contestée du LP après 14 journées de mobilisation contre les retraites, et alors que cette page n'est pas près de se tourner, c'est risquer de la faire passer à la trappe », soupire Pascal Vivier.

(...) Le secrétaire général du SNETAA-FO est bien moins catégorique sur l'impact politique et social du futur projet de loi : « Est-ce que la réforme du LP va redonner de la puissance à la contestation sociale ? Non. Rien de ce qui a été annoncé aujourd'hui n'est susceptible de mettre le feu aux poudres, et d'ailleurs la contestation contre la réforme des retraites n'en a pas besoin. **Les gens ne sont pas prêts à renoncer à un combat qu'ils mènent depuis des semaines** » balaye Pascal Vivier.



## Article 10 : Nouveau calendrier pour le "bac pro" : la réaction indignée du SNETAA, qui accepte de négocier avec P. Ndiaye, pas avec C. Grandjean, 09/05/23

Le SNETAA considère que "ce nouvel élément", notre information sur **l'organisation de l'année de terminale professionnelle et du passage du diplôme du bac.**, qui serait avancé de plusieurs semaines, au moins six, constitue "une **provocation insupportable**". **Pascal Vivier, secrétaire général du syndicat FO des enseignants de LP, a aussitôt et vivement réagi et ajoute que cette disposition revient à "nier le réel"** puisque "les élèves de terminale bac pro, pour près de 80% d'entre eux, participent à parcoursup car ils veulent poursuivre massivement en BTS. Le souci, c'est que le nombre de places de STS n'a pas évolué depuis 1995 alors que le nombre de bacheliers a été multiplié par trois !"

Il ajoute que "**la diffusion d'une carte de France annonçant les fermetures de sections pour la rentrée 2023 sur le site du ministère du Travail (et non pas du ministère de l'EN, ndlr) est "une provocation"** et "génère de l'anxiété chez les personnels". Il fait de plus remarquer que "c'est infaisable techniquement", d'abord parce que "ni l'ONISEP ni les services d'orientation et encore moins AFELNET, serveur de vœux pour les élèves de 3ème de collège, n'ont eu ces informations ; les élèves de 3ème ont déjà fait leurs vœux." Se pose aussi un problème de calendrier puisque que "les ouvertures/fermetures de formation se décident dans les CSA académiques après avis des CREFOP". Il faut aussi, pour passer d'une formation tertiaire aux métiers de la production transformer "une salle de classe avec 24 ordinateurs en atelier industriel", ce qui ne se fait pas d'un claquement de doigt.

**Sur les gratifications également se posent des problèmes techniques.** Les mineurs seront-ils autorisés à ouvrir un compte bancaire ? Et surtout, quels personnels seront-ils chargés d'assurer ces versements, qui représentent une charge de travail importante ?

**Pascal Vivier fait enfin remarquer que les CAP "ont été largement oubliés".**

Et pourtant, les objectifs annoncés par le président de la République, zéro décrochage scolaire, 100% d'insertion, lutte contre l'orientation subie, "ne peuvent qu'être suivis". Le SNETAA est par ailleurs favorable aux **mentions complémentaires** qui sont reconnues dans les conventions collectives. Il a été reçu par Pap Ndiaye il y a quelques jours et la discussion a été "sérieuse", le ministre de l'EN s'est engagé à **maintenir le statut des PLP et le caractère "public et laïque" de l'enseignement professionnel initial.** Le SNETAA-FO "**se tient disponible**" si Pap Ndiaye "**ouvre des discussions pour une réforme de progrès**", l'organisation syndicale considère en revanche que la ministre déléguée ne fait pas preuve de la même empathie à l'égard des PLP. "**Les provocations doivent s'arrêter**" ajoute le responsable du SNETAA.

- ➔ **A lire aussi :** *ToutEduc*, « Un nouveau calendrier pour le « bac pro » et des épreuves plus tôt dans l'année », 09/05/23

## Article 11 : Enseignement professionnel : les réactions syndicales aux annonces d'E. Macron, 05/05/23

(...) Le SNETAA n'est pas moins inquiet. Le syndicat FO de l'enseignement professionnel "s'opposera à toute carte des formations totalement adéquationniste qui limiterait l'éventail de formations pour les jeunes" et il met en garde "contre la concurrence entre apprentis et élèves gratifiés". S'il n'est pas opposé au principe de la gratification qui permet de donner aux élèves "une meilleure estime de soi", **il aurait préféré que les entreprises soient encouragées à reconnaître l'investissement des élèves pendant les stages tandis que l'État pouvait revaloriser les bourses, promouvoir des "incitations pour l'accession à la culture" et "discuter sur un statut spécifique du lycéen professionnel"**. L'organisation de la classe de

terminale lui paraît "impossible" à mettre en oeuvre : "80 % des bacheliers pro s'inscrivent sur parcoursup pour effectuer des études supérieures ; la réponse de parcoursup n'intervenant qu'en juillet, les élèves ne pourront pas choisir avant cette date." Et surtout, l'organisation syndicale estime que **la réforme oublie que "le rôle du LP (est) de former le jeune à un métier, pas à un emploi (...). Il ne s'agit pas de donner plus de temps d'entreprises aux jeunes (...) mais de plus d'école et mieux d'école."** (...)

### **Article 12 : Enseignement professionnel : les ministères apportent des précisions aux annonces d'E. Macron, 04/05/23**

Les élèves de terminale des LP sont soumis au calendrier de Parcoursup au même titre que les autres lycéens. **C'est donc après avoir passé les épreuves au printemps qu'ils devront choisir, ou bien ils visent une insertion professionnelle rapide, et ils font avant l'été six semaines de stage en plus des six semaines qu'ils ont déjà faites aux 1er et 2ème trimestres, ou bien ils s'orientent vers une poursuite d'études, ils ne font plus de stage mais bénéficient de "quatre semaines de cours intensifs d'enseignement général et professionnel adaptés"**, puisque la réforme prévoit de "mettre en place une année de terminale sur mesure".

C'est l'un des points précisés ce 4 mai par les ministères concernés (ministère délégué, MENJ, MINAGRI, secrétariat d'Etat à la mer) et par le dossier de presse après que le président de la République a fait de cette réforme "une cause nationale".

Le second de ces points porte sur la carte des formations. Toutes celles qui ne sont pas "insérantes" doivent être fermées d'ici 2026. D'ici là, tous les établissements, au vu de leurs indicateurs d'insertion professionnelle et de poursuite d'études auront dû faire des propositions qui seront examinées au niveau du bassin au vu des "métiers qui recrutent" et au niveau régional au vu des besoins identifiés pour 2030. Le représentant du ministère délégué chargé de l'Enseignement et de la Formation professionnels précise : **"Nous ne ciblons aucune formation au niveau national", tout doit partir des établissements.** Il insiste également sur l'absence de "logique comptable", une formation à la chaudronnerie ou au soudage qui ne compterait que trois élèves ne devrait pas fermer pour autant puisqu'elle répond à des besoins. Pour financer ces ouvertures et fermetures de filières, aménager les plateaux techniques, l'Etat, via France 2030, pourra intervenir avec les Régions à hauteur de 70 %. A la rentrée 2023, "2 600 places seront fermées et 3 000 places seront ouvertes". S'y ajouteront 1050 places "dans le cadre de France 2030". (...)

**Les élèves qui donnent des signes de décrochage pourront "accéder à des structures d'accompagnement" comme une école de la deuxième chance tout en conservant "pendant quelques mois" leur statut d'élèves et la possibilité d'un retour au lycée.**

Les gratifications prévues pour les élèves qui préparent un CAP, un baccalauréat professionnel, une mention complémentaire, un brevet des métiers d'art) représentent un budget de 420 M€, le pacte 285 M, le milliard annoncé par le chef de l'Etat comprend également le financement d'actions menées par Pôle emploi (France compétences) pour l'insertion des anciens élèves, le mentorat, les stages. **La formation des tuteurs dans les entreprises figure parmi les "nouvelles missions" comprises dans le pacte.**

### **Article 13 : Contrat engagement jeune : une dynamique incontestable et des interrogations (IGAS), 08/05/23**

Le bilan du CEJ (contrat engagement jeune) "est loin d'être négatif mais il est contrasté", estime l'IGAS. L'inspection générale des affaires sociales publie un rapport d'évaluation un an après son lancement, et elle estime que "la dynamique du dispositif est incontestable" : "Il bénéficie de retours positifs des jeunes et des conseillers." Les auteurs rappellent que **ce "dispositif d'accompagnement et d'insertion professionnelle" s'adresse aux 16 à 25 ans "qui ne**

sont ni en formation, ni en emploi, ni en études (ceux qu'on appelle les NEET)" et qu'il est déployé "par les 900 agences locales de Pôle emploi et par les 440 missions locales", où il prend la suite de la Garantie Jeune.

Les rapporteurs rappellent le contexte, la crise sanitaire qui "a entraîné une forte dégradation de la santé mentale de la population" tandis que le marché du travail connaissait "un dynamisme inédit". L'IGAS note encore que 301 725 jeunes ont intégré le CEJ fin janvier 2023. Conformément à ce qui était attendu, les jeunes non diplômés sont surreprésentés, de même que les jeunes des quartiers ou des zones "de la revitalisation rurale" et les demandeurs d'emploi handicapés.

(...) **Une mise en concurrence des réseaux**

L'IGAS considère de plus que "le déploiement du CEJ par deux réseaux différents", Pôle emploi et les missions locales, a "entraîné une mise en concurrence des opérateurs qui a mis à mal le travail de coopération opéré depuis plusieurs années". Elle ajoute que **le système d'information des missions locales "a entraîné une surcharge administrative (...) à l'origine de réticences parfois fortes à l'égard (du) dispositif"**. Quant aux "frictions observées sur le terrain" et aux **difficultés** "qui ont été relevées pendant les premiers mois de mise en œuvre", elles sont "sans doute imputables" à "son déploiement sur l'ensemble du territoire simultanément". Les rapporteurs comptent toutefois sur la mise en place de France Travail pour "**clarifier les rôles de chacun** et les modalités de gouvernance locale". **Quant à l'évaluation de l'impact du dispositif, "celle-ci apparaît prématurée"**.

## Le Monde

### [Article 14 : E. Macron détaille une réforme du LP tournée vers l'emploi, 04/05/23](#)

(...) Du côté des syndicats, on attend désormais des précisions. Comment l'année de terminale va-t-elle s'organiser dans le détail ? Que devient la réforme Blanquer, dont la mise en œuvre vient à peine d'être achevée ? Que sera-t-il proposé aux enseignants de discipline professionnelle qui verront leur filière fermée ?

« *Ce discours volontariste aurait pu servir de base à nos discussions il y a neuf mois* », estime, pour sa part, **Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO**, le syndicat majoritaire parmi les enseignants de la voie professionnelle. Il guette « *les détails concrets de sa mise en œuvre* ». (...)

Une série de concertations devrait s'ouvrir dans les prochaines semaines pour affiner ces mesures qui se mettront en place progressivement entre 2023 et 2026.

- ➔ **A lire aussi :** *Le Monde*, « [Réforme du LP : les annonces de Macron posent la question de leur mise en œuvre](#) », 04/05/23 ; *Le Café pédagogique*, « [La réforme d'E. Macron](#) », 03/05/2023, « [LP : Réaction des chercheurs](#) », 09/05/23 ; *Le Figaro*, « [E. Macron de nouveau sur le terrain pour présenter la réforme du LP ce jeudi](#) », 04/05/23 ; *Huffingtonpost*, « [Avec sa réforme du LP, E. Macron joue \(aussi\) sa « nouvelle méthode](#) », 04/05/23 ; *FranceInfo*, « [Nouvelles filières, allongement et rémunération des stages... Les pistes envisagées par le gouvernement pour la réforme du LP](#) », 04/05/23 ; *VousNousIls*, « [Réforme des LP : « on va ouvrir les collèges aux entreprises pour présenter les métiers de demain](#) » », 05/05/23



### [Article 15 : « Les PLP qui verront leur discipline disparaître pourront devenir professeurs des écoles ! », 05/05/23](#)

Suite à l'annonce hier, jeudi 4 mai 2023, de la LP par E. Macron, le ministre de l'EN Pap Ndiaye a précisé ce matin sur *France Info* plusieurs points évoqués par le Président de la République. Il est revenu entre autres sur la problématiques des **sections amenées à disparaître** et de **l'avenir des enseignants** y exerçant.

Le ministre a en effet expliqué que la **carte des filières professionnelles** devait être redessinée pour mieux coller au marché de l'emploi et aux besoins locaux. En ce sens, **80 filières seront fermées à la rentrée 2023 et 150 autres ouvertes** au sein des **2100 LP** que compte le pays. Mais que vont devenir les PLP des filières supprimées ? Pap Ndiaye a indiqué qu'ils pourraient « **se diriger vers le professorat des écoles, vers les collèges** ». **Les PLP sont inquiets** et doutent de la faisabilité de cette mesure, et expriment leur colère. (...)

## LA VOIX DU NORD

### Article 16 : LP : E. Macron décrète la réforme «cause nationale», 04/05/23

(...) **Des syndicats mitigés**

Le **secrétaire académique du Snetaa-FO (majoritaire), Fabrice Costes** a apprécié un discours « *alléchant* » et qui n'a pas stigmatisé l'enseignement professionnel. Des questions demeurent néanmoins sur la reconversion des collègues dont les formations disparaîtront ainsi que sur la construction des programmes, alors que certains lycéens partiront plus souvent en stage. **Concernant les nouvelles missions dévolues aux enseignants, Fabrice Costes redoute des inégalités entre établissements, « si on ne trouve pas de volontaires pour les assurer ».** (...)

#### **Des nouvelles places de formation dans les Hauts-de-France**

Dès la rentrée 2023, 80 nouvelles formations, pour plus de 1000 places, seront ouvertes dans des filières d'avenir, a annoncé l'Élysée. Dans les Hauts-de-France, cela se traduira par la création de 75 places. L'académie d'Amiens sera pourvue de 15 places pour les métiers de techniciens automobiles, 15 pour les mobilités douces et 15 pour la cybersécurité. Dans l'académie de Lille, 30 places dédiées aux métiers de la cybersécurité seront également ouvertes.



### Article 17 : E. Macron à Saintes : malgré l'arrêté préfectoral, des centaines de manifestants présents, 04/05/23

Ce jeudi 4 mai, le président de la République doit présenter dans un lycée à Saintes (Charente-Maritime) les grands axes de la réforme de l'enseignement professionnel. La préfecture a décidé d'interdire tout rassemblement. Pourtant, des manifestants se sont rassemblés à quelques mètres du lycée et le courant a été en partie coupé au sein de l'établissement.



(...) **Un arrêté jusqu'à 18 h**



Le préfet motive sa décision par la crainte de « **troubles à l'ordre public** » dans le cadre de la contestation de la réforme des retraites et au regard d'appels à la mobilisation sur les réseaux sociaux de « **groupes radicaux de la Charente-Maritime et des départements voisins** ». (...)

L'arrêté court de 7 h 30 à 18 h. Les syndicats avaient déclaré un appel à manifester à partir de 9 h devant l'établissement, mais ne se sont pas rendus à la réunion préparatoire avec la préfecture mercredi, indique également le préfet dans son arrêté.

## Article 18 : Statut de la fonction publique : un facteur d'inquiétude pour les jeunes, selon le ministre Guerini, 04/05/23

Le salon "Choisir le service public" se tenait ce jeudi 4 mai à Paris. C'est le premier salon national de l'emploi public organisé depuis 2016. Pour renforcer l'attractivité du secteur public, notamment auprès des jeunes générations, le gouvernement met en avant la capacité de la fonction publique à "bouger". L'exécutif entend aussi "fidéliser" les nouveaux entrants.

Redorer l'image des métiers publics pour remédier au déficit d'attractivité de la fonction publique. C'était l'objectif du gouvernement au travers du salon "Choisir le service public" organisé ce jeudi 4 mai à Paris, le premier salon national de l'emploi public organisé depuis 2016. L'exécutif a d'ailleurs profité de ce salon pour lancer une vaste campagne de valorisation des métiers de la fonction publique, au sein de laquelle 58 000 postes sont actuellement à pourvoir.

Quelque 5 000 personnes s'étaient inscrites à cet événement, dont 45 % de demandeurs d'emploi, 15 % d'étudiants et 40 % de personnes en reconversion, issues du secteur public comme du secteur privé. "Il y a une cible assez évidente, ce sont les jeunes générations, explique le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, S. Guerini. L'enjeu de la démographie dans la fonction publique est trop souvent sous-estimé dans le débat public." C'était d'ailleurs l'un des fondements invoqués par le gouvernement pour sa réforme des retraites, confirme le ministre, en soulignant qu'"on compte aujourd'hui 0,86 fonctionnaire actif pour 1 fonctionnaire retraité." (...)

Note  
Flash du SIES  
Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



## Note d'information, Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2021 à 2030, 04/23

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés à l'entrée de l'enseignement supérieur les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les inscriptions à la rentrée 2021 auraient augmenté de 1,6 % sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, soit + 45 600 étudiants environ. À la rentrée 2022, le nombre d'inscriptions devrait encore s'accroître de + 33 400 étudiants supplémentaires, soit une augmentation de près de 79 000 étudiants en deux ans. Si les effectifs en apprentissage en STS se stabilisent dès 2023 et que les tendances en termes d'orientation et de poursuite d'études des bacheliers se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait compter 2,99 millions d'étudiants en 2025 et plus de 3 millions en 2030. (...)

Comme l'année précédente, **les bacheliers professionnels sont les seuls à connaître une augmentation de leur taux de poursuite dans les grandes filières de l'enseignement supérieur en 2021 : en progression de 6,7 points en un an, il s'établirait à 44,9%**. Ils profiteraient du dynamisme de la filière apprentissage en STS ainsi que de la mise en place des quotas à l'entrée des STS sous statut scolaire afin de favoriser leur poursuite. **À la rentrée 2021, quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivraient leurs études en STS**, taux en augmentation de + 5,8 points en apprentissage (16,0 %) et de + 1,6 point sous statut scolaire (23,9%). En contrepartie, leur taux de poursuite dans les universités, de 4,8 % à la rentrée 2021, baisserait de 0,7 point en université hors IUT et de 0,1 point en IUT. (...)



Après 9 mois à combattre le discours stigmatisant et dévalorisant de la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation Professionnels sur les PLP ainsi que sur nos établissements, le Président de la République vient de faire ses annonces d'une réforme des LP avec un budget dédié de 1 milliard d'€ tous les ans.

Les objectifs affichés, « zéro décrochage », « 100% d'insertion en enseignement supérieur ou en emploi », « lutte contre l'orientation subie », « découverte des métiers au collège » n'ont rien de nouveau car ce sont ceux de l'ensemble des PLP qui travaillent au service des élèves dans les LP ; en revanche, la mise en oeuvre des modalités concrètes pour les atteindre nous inquiètent, pour le moins.

**Le SNETAA, dans le respect de ses adhérents, des PLP, des jeunes qui choisissent la voie professionnelle pour trouver leur place dans la vie professionnelle mais aussi dans leur vie d'adulte et de citoyen, ne laissera passer aucune mesure susceptible de porter atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique et laïque sous statut scolaire.**

Le SNETAA s'opposera à toute carte des formations totalement adéquationniste qui limiterait l'éventail de formations pour les jeunes. C'est oublier la présence des CREFOP, instances où siègent État, région, syndicats de salariés et organisations patronales qui proposent chaque année d'adapter la carte des formations. C'est oublier le rôle du LP de former le jeune à un métier, pas à un emploi. Le « Bureau des entreprises » annoncé dans chaque lycée professionnel, correspond exactement à l'actuelle mission des DDFPT (ex-chefs des travaux) qui sont en lien direct avec les entreprises, gèrent les stages au quotidien ainsi que la fidélisation des lieux de stage ; ils recrutent également les professionnels qui interviennent dans les jurys de diplômes (CAP, BP, Bac Pro, BTS et licence Pro). Quid de ces professeurs-DDFPT ?

Si l'entreprise est un acteur privilégié du LP, elle n'est qu'un support pédagogique au choix des référentiels et des professeurs. Elle ne doit être en rien prescriptrice de l'École quand elle décide déjà, quasiment seules, des diplômes dans les CPC. Depuis la loi Pénicaud (liberté pour choisir son avenir professionnel), les professeurs de lycée professionnel (PLP) ont été chassés de ces instances, alors qu'ils sont les experts de la formation et de l'ingénierie de contenus de formation. Comment oublier dans une réforme de la voie professionnelle la place des PLP dans la construction des diplômes ?

**Le SNETAA défend le statut des PLP, professeur fonctionnaire d'État de catégorie A et leur formation. Être professeur est un métier ! C'est pour cela que nous nous opposons aux « professeurs associés » qui viendraient concurrencer les PLP et mettre en péril leur statut.**

Sur la gratification, le SNETAA porte ce mandat depuis 2001. Il permet de valoriser des élèves qui ont souvent été orientés en LP car en échec scolaire ; c'est leur permettre une meilleure estime de soi.

D'une gratification financière, nous aurions préféré que les entreprises soient encouragées à reconnaître l'investissement des élèves pendant les stages tandis que l'État pouvait revaloriser les bourses des jeunes lycéens professionnels qui sont souvent issus des milieux les plus fragiles. Nous mettons en garde contre la concurrence entre apprentis et élèves gratifiés. La gratification étant « gratuite » pour les entreprises.

Au SNETAA, nous aurions préféré des incitations pour l'accession à la culture ainsi que de discuter sur un statut spécifique du lycéen professionnel. La moitié d'entre eux travaillent en complément de leurs études pour pouvoir subvenir à leurs élémentaires besoins.

Si nous sommes convaincus que l'orientation se prépare au long cours, nous attendons de voir comment les annonces du Président vont être mises en musique au collège. Le SNETAA sera particulièrement attentif à la place centrale donnée aux PLP dans ce dispositif.

Concernant le Pacte – le double des autres professeurs du second degré – les PLP refusent « le travailler plus pour gagner plus ». Les missions énoncées par le Président pour y prétendre correspondent aux missions que les PLP exercent déjà : recherche de lieux de stages, information à l'orientation en collège, portes ouvertes des lycées professionnels, participation aux « carrefour des métiers », « forum des métiers », suivi des PFMP prévu dans notre statut, etc. Alors doit-on comprendre que les PLP bénéficieraient-ils tous du « pacte » comme valorisation de notre profession ?

Sur les formations post-bac pro, le SNETAA met en garde : seules les mentions complémentaires (CAP+1 ou BAC+1) sont reconnues au RNCP ainsi que dans les conventions collectives. Nous n'accepterons aucun ersatz de formation d'attente qui n'aurait pas une finalité diplômante et non-reconnue dans les conventions collectives des branches.

Nous réclamons l'ouverture massive de places en MC ainsi qu'en BTS et Licence Pro pour nos bacheliers professionnels souvent recalés par parcoursup.

L'annonce d'une terminale bac pro en fonction du choix de l'élève à s'orienter directement vers un emploi ou vers l'enseignement supérieur est un leurre : 80 % des bacheliers pro s'inscrivent sur parcoursup pour effectuer des études supérieures ; la réponse de parcoursup n'intervenant qu'en juillet, les élèves ne pourront pas choisir avant cette date. Quant à l'organisation concrète dans les LP, elle semble techniquement impossible.

Il ne s'agit pas de donner « plus de temps d'entreprises aux jeunes » reconnus comme de bons techniciens des métiers mais de « plus d'école et mieux d'école » pour leur donner les bases scolaires minimales pour être aussi un citoyen éclairé. Car en lycée professionnel, on forme d'abord des Hommes et des Femmes, des Citoyens et des Citoyennes tout autant que des futurs travailleurs.

**Le SNETAA a mené le combat pour garder l'enseignement professionnel sous statut scolaire, public et laïque au sein de l'École de la République pendant ces 9 derniers mois. Si un discours volontariste peut apaiser, il n'en demeure pas moins que nous restons vigilants contre toutes les formes d'attaques d'une part intégrante de l'École de la République.**

